Ainsi, avec le mode d'alimentation proposé, et dans les circonstances mentionnées, les frais pour l'entretien d'un cheval reviendraient en moyenne, pendant tout le cours de l'année, à environ 1 fr. 80 c. par jour, et comme sur le terrain de 1re classe dont il est ici question il donnerait 285 jours de travail, on voit que ces journées reviendraient à 2 fr. 30 c.

Le nombre d'heures de travail effectif dans le cours de l'année étant sur ce terrain de 2,835, chacune d'elles coûterait en moyenne 23 c. à peu près. Dans les terrains de 2e et 3e classe, cette heure de travail reviendrait à 24 c. 1/2 et 26 c. 1/2 dans les mêmes circonstances

Prix du travail d'un *bœuf* de poids moyen.

	fr.	fr.	c.
Prix d'acquisition.	140		
Harnais, instrumens et autres objets mobiliers.	330		
	470		
Intérêts de cette somme à 5 p. 0/0.		23	50
Prime d'ass. sur la vie, 5 p. 0/0 du cap. . . .		7	»
Frais de logement.		15	»
Dépérissement des objets mobiliers 25 p. 0/0 du capital		82	50
Ferrure, soins du vétérinaire, etc..		20	»
Eclairage des étables, assainissement. . . .		5	»
Salaire, nourriture et entretien d'un serviteur.		35	»
Nourriture et litière.		269	80
		457	80
A déduire pour 126,5 quint. mét. de fumier, à 1 fr. 20 c. le quint. . .		151	80
Total du prix du trav. ann. d'un bœuf. . .		306	»

Ainsi, dans les conditions indiquées, les frais de toute nature pour l'entretien d'un bœuf pendant tout le cours d'une année sont de 84 c. environ par jour, et ceux de sa journée de travail, dont on ne compte dans le terrain de 1re classe que 230 par an, de 1 fr. 33 c. Les heures de son travail dans ce terrain, qui sont au nombre de 2,165, reviendraient donc à 14 c. 1/8, dans les terrains de 2e classe à 15 c. 1/3 et à près de 17 c. dans ceux de 3e.

En se rappelant maintenant qu'un bœuf bien dressé, de bonne race, et conduit convenablement, ne fournit dans une journée de travail que les 4/5e de l'ouvrage que peut faire un cheval de taille et de force analogues, on voit que, s'il s'agissait, par exemple, d'un travail qu'un attelage de 2 chevaux peut exécuter en 1 jour, ce travail ainsi fait coûterait. . . 4 fr. 60 c.

Que ce même travail ne serait accompli, par un attelage de 2 bœufs, qu'en 1 1/4 de journée de travail qui coûterait. . .	32		
Somme à laquelle il conviendra d'ajouter, en supposant que chaque attelage soit conduit par 1 seul charretier recevant un même salaire, 1/4 de journ. de charr. ou	» 35	3	67
Différence en faveur de l'attel. de bœuf. . .		»	93

Il resterait maintenant à examiner si cette différence de 93 c. en faveur du prix du travail journalier des bœufs sera *réellement avantageuse* à l'établissement; s'il ne serait pas plus profitable de faire le sacrifice de cette somme afin d'obtenir un travail plus accéléré, de meilleure qualité, ou plus conforme aux conditions particulières dans lesquelles le domaine se trouve placé. C'est une question qui ne peut être qu'indiquée ici, et non pas résolue d'une manière générale, tout dépendant de circonstances que l'administrateur est seul capable d'apprécier quand il fait une application réelle et immédiate des principes que nous avons posés dans le cours de ce titre.

Dans le calcul que nous venons de présenter on voit que le prix de la journée de travail du bœuf s'est élevé à 1 fr. 83 c., que celle du cheval est restée à 2 fr. 30, et que si on parvenait à faire une économie de 47 c. sur la journée de ce dernier, en employant à sa nourriture, soit des carottes, soit des pommes de terre cuites, des rutabagas ou tout autre, sans diminuer sa vigueur, son énergie et la quantité de son travail, non-seulement ce travail ne reviendrait pas plus cher que celui du bœuf, mais serait en outre exécuté avec plus de promptitude.

Ces résultats changeraient bien plus encore, si au lieu de faire constamment travailler l'attelage de 2 bœufs on en employait un de rechange par jour, ou si on avait 2 relais de bœufs par journée de travail; les prix seraient bientôt en faveur des animaux de l'espèce chevaline. Il en serait de même si les bœufs étaient d'un faible poids, mal dressés, indociles, d'une allure très lente et conduits par des valets mal disposés en faveur des attelages de cette espèce.

Nous croyons inutile de faire connaître le prix du travail des attelages dans divers pays ou dans des établissemens agricoles renommés par la perfection ou la régularité de leur administration, parce que la plupart des termes qui concourent à composer ce prix sont extrêmement mobiles et souvent peu comparables entre eux; mais nous insisterons sur la nécessité où l'on est d'*imprimer dès l'origine une bonne direction à ce service*, puisqu'il est évident d'après les détails dans lesquels nous venons d'entrer qu'on éprouve une perte journalière considérable en laissant les attelages dans l'oisiveté, ou plutôt que la petite quantité de travail qu'on leur fait exécuter dans le cours d'une année revient, dans ce cas, à un prix excessif. En vain cherche-t-on dans ce mode vicieux à compenser les pertes qu'on fait ainsi en diminuant la ration des animaux pendant les jours de repos, ceux-ci s'affaiblissent insensiblement, perdent par le repos l'habitude du travail et n'en fournissent plus qu'une quantité minime quand on vient à les atteler et à en exiger des services.

§ III. — Des attelages de vaches et de taureaux.

On a souvent demandé s'il convenait d'atteler les vaches et de leur faire exécuter des travaux sur un établissement rural. Beaucoup d'agriculteurs ont pensé que le travail exécuté par ces animaux était le *plus économique* de tous, quand cette opération était bien conduite. L'allure des vaches est plus vive, plus franche et presque aussi rapide que celle des chevaux, surtout si elles sont dressées de bonne heure; leur force moyenne est les 2/3 de celle d'un bœuf de même race; on peut les atteler pendant 3 à 4 mois de la gestation, les employer sans inconvénient à la charrue, à la herse, à l'extirpateur, aux charrois, et elles n'en donnent pas moins un veau fort et bien constitué. Le lait diminue en quantité (de 1/4 environ), mais ce produit a une valeur bien peu considérable dans beaucoup d'éta-